

**Avis public**



**PROMULGATION**

**RÈGLEMENT CA29 0040-3**

AVIS est donné que le règlement suivant a été adopté à la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro tenue le 4 avril 2011 et approuvé par le directeur général adjoint du service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine, le 28 avril 2011 comme en fait foi le certificat de conformité délivré le 28 avril 2011 :

**RÈGLEMENT CA29 0040-3**

Règlement modifiant le règlement de zonage CA29 0040 afin d'ajouter l'usage « 6353 service de location de véhicules » à la grille des spécifications de la zone C-7-443 constituée du lot 1 389 581 au 4663, boulevard des Sources.

Ce règlement est entré en vigueur le 28 avril 2011 et peut être consulté au bureau du Secrétaire d'arrondissement durant les heures d'ouverture.

**DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO**  
ce douzième jour du mois de mai de l'an deux mille onze.

Suzanne Corbeil, avocate  
Directeur du bureau d'arrondissement et  
Secrétaire d'arrondissement

/ml